PANTIN

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

230 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Pantin.
Le niveau de connaissance de la flore de la commune **peut être qualifié de bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **73 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

Aucune espèce protégée n'a été recensée sur la commune de Pantin.

Flore menacée

Aucune espèce menacée n'a été recensée sur la commune de Pantin.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

2 espèces observées à Pantin peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Toutefois, ces espèces sont déterminantes sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour justifier la mise en place d'une ZNIEFF :

- Le Torilis noueux (*Torilis nodosa*), observé en 2002 ;
- Le Passerage des décombres (*Lepidium ruderale*), noté en 2003.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Torilis noueux	*Torilis nodosa*	Z3	2002
Passerage des décombres	*Lepidium ruderale*	Z3	2003

Le **Torilis noueux,** inventorié en 2002, s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées. Sa répartition à l'échelle régionale a conduit à son classement en « ZNIEFF 3 ». Cependant cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département.

Le **Passerage des décombres**, observé entre 2001 et 2003, est une espèce des zones nues, sèches et riches en éléments nutritifs. Il peut être rencontré dans une grande diversité d'habitats perturbés ou façonnés par l'homme, en contexte le plus souvent urbain.

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

7 espèces à caractère envahissant ont été observées à Pantin.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Ambroise à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)	Ailanthe du Japon (*Ailanthus altissima*)
Épilobe cilié (*Epilobium ciliatum*)	Renouée du Japon *(Reynoutria japonica)*
Impatience de Balfour (*Impatiens balfouri*)	Robinier faux-acacia *(Robinia pseudoacacia)*
Laurier Cerise (*Prunus laurocerasus*)	

L'**Ailanthe du Japon** colonise la plupart du temps les friches, bermes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.

Le **Laurier Cerise** recherche les endroits ombragés et les sols riches en éléments nutritifs. C'est une espèce en expansion, disséminée par les oiseaux, qui en consomment les graines.

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

1 seule espèce n'a pas été revue à Pantin après 2000, à notre connaissance : la Gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*).

Grands types de végétations

Les **habitats naturels** couvrent une surface de **25 hectares**, soit environ **5 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en trois grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels** (22 ha) dominent largement le paysage. Cette catégorie est constituée principalement par des pelouses de parcs et des plantations d'arbres feuillus.
- Les **milieux aquatiques** (1 ha) sont presque uniquement constitués de surfaces en eau riches en éléments nutritifs et, de manière plus ponctuelle, par des végétations des rivières eutrophes.
- Les **landes, fruticées et prairies** se composent de fourrés se développant sur des sols frais, neutres à calcaires et riches en éléments nutritifs. Des végétations d'ourlets liées aux bordures de cours d'eau sont également présentes de façon ponctuelle.

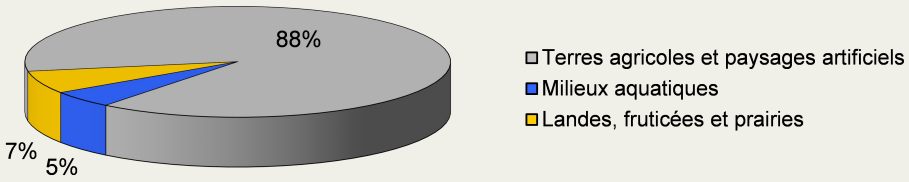

Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Pantin selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

Aucune végétation présentant un intérêt patrimonial n'a été recensée sur la commune de Pantin.

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)

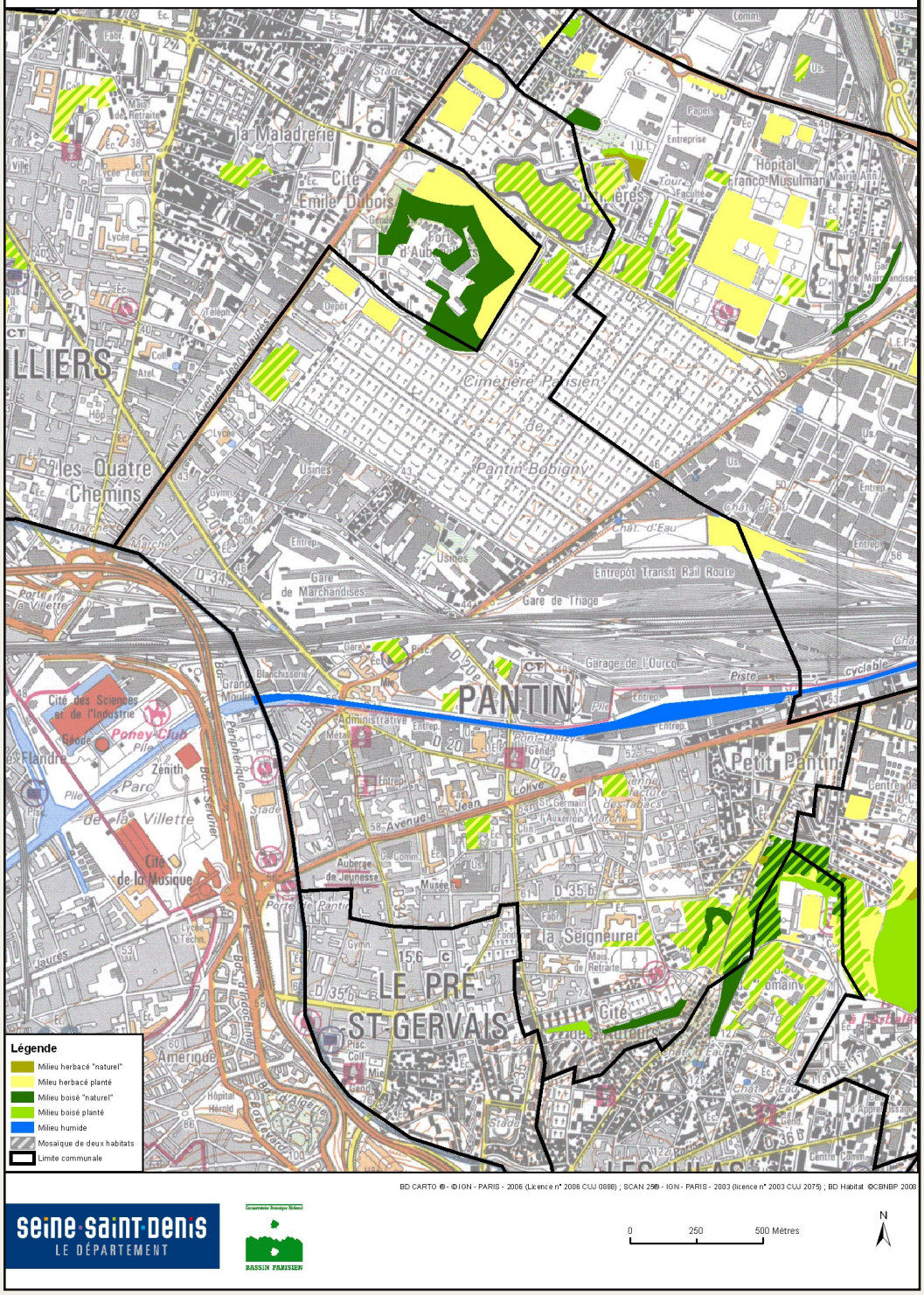

Pour plus d'informations sur la flore de Pantin, consulter le site du CBNBP :
http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93055

Auteurs : N. Cudennec, F. Lehane et F. Perriat
Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Mise en page : H. Bressaud
Version : 01/2015.